

*Semaine nationale de la marche et du vélo à l'école et au collège  
Du 13 au 17 mai*

## **Focus sur Mobiscol : le portail national de l'écomobilité scolaire** *créé par le Club des villes et territoires cyclables et Vivacités IDF et destiné à promouvoir de nouveaux modes de déplacement scolaire*



Paris, le 13 mai 2019 – Alors que le programme « Savoir rouler à vélo » a été lancé le 17 avril dernier par le Gouvernement, la 7<sup>ème</sup> édition de la Semaine nationale de la marche et du vélo à l'école et au collège se tiendra dès aujourd'hui, lundi 13 mai jusqu'au 17 mai prochain. Pilotée par le ministère de l'Éducation nationale, cette opération s'inscrit dans le cadre du Plan national

d'action « mobilités actives ». Son objectif : sensibiliser les jeunes, de l'école maternelle au collège, à ces modes de déplacement et promouvoir leur usage dans les pratiques quotidiennes. L'occasion de revenir sur Mobiscol.org, le portail de l'écomobilité scolaire lancé par le Club des villes et territoires cyclables, avec l'appui du réseau Vivacités Ile-de-France, avec pour ambition d'impulser, à l'échelle nationale, une dynamique d'échanges autour des questions d'écomobilité scolaire, de partage d'expériences et de formation.

### **Mobiscol.org : un outil au soutien de l'écomobilité scolaire...**

*« Etre écomobile, c'est repenser le mode de déplacement d'un élève vers son école, son collège, son lycée, celui d'un étudiant vers son université, mais également celui d'un actif vers son entreprise, son client, ou son terrain d'action ».*

L'écomobilité scolaire définie ici par Mobiscol.org vise donc à la **mise en place de mesures favorisant des pratiques de déplacement plus sûres, plus solidaires et moins polluantes que la voiture pour les trajets scolaires**, extra-scolaires, de l'école à l'université. Elle vise également à limiter l'usage de la voiture individuelle au profit de modes alternatifs, notamment pour des questions de santé, d'environnement, de sécurité ou encore de qualité de vie.

Comment ? Mobiscol.org est une plateforme destinée aux collectivités et acteurs de l'écomobilité scolaire qui :

- **Rassemble des ressources méthodologiques et pédagogiques** (mise en place d'un plan de déplacement scolaire, point sur les alternatives à la voiture ou les aménagements possibles pour favoriser l'accès aux établissements à pied ou en vélo, outils d'éducation à la mobilité citoyenne et durable, point sur les travaux de recherche...);
- **Identifie les acteurs impliqués dans des démarches d'écomobilité** (collectivités et entreprises) ;
- **Permet de s'informer** sur de nombreuses expérimentations innovantes et pratiques existantes en matière de déplacement alternatifs.

... et un centre de ressources sur l'ensemble du territoire national !

Créée dans une dynamique de construction collective, Mobicol.org ambitionne de **rassembler le maximum de ressources et d'acteurs œuvrant pour l'écomobilité scolaire à leur échelle**, afin de créer un réseau vertueux de partage des initiatives, des retours d'expériences, des outils, mais également des problématiques terrain de chacun.

## A l'occasion de la Semaine nationale de la marche et du vélo à l'école et au collège Focus sur quelques réalisations dans l'Hexagone

### PEDIBUS

*Commune de Marolles-en-Brie (94)* | Le projet de pédibus de la commune a été initié par les parents d'élèves d'écoles primaires et élémentaires en 2009 afin de proposer une alternative à la voiture individuelle. Avec l'aide de la ville, 3 lignes de pédibus fonctionnent chaque matin, encadrées par des parents accompagnateurs.

### PERMIS CYCLISTES, APPRENTISSAGE, SECURITE

*Ville de Strasbourg (67)* | Action partenariale de l'Inspection Académique, de l'Eurométropole et Ville de Strasbourg, le permis cycliste et piéton dans les écoles élémentaires permet, pendant 6 semaines l'apprentissage du code de la route, les petites réparations de vélo et les exercices de maniabilité. A l'issue de cette formation, les élèves conduisent eux-mêmes la flotte de vélos mise à disposition par la Ville vers l'école suivante.

*Champigny-sur-Marne (94)* | Projet « Chemins du collège Lucie Aubrac » : dans le cadre du déménagement du collège, en 2016, les acteurs locaux ont imaginé avec les élèves plusieurs chemins adaptés à leurs nouveaux besoins de déplacements, à la fois plus actifs et plus sécurisés (limitation de la vitesse sur des tronçons routiers, aménagement d'un local vélo, de la voirie...).

*Communautés d'agglomération Grand Chambéry et Grand Lac (73)* | L'Agence d'Ecomobilité Savoie Mont-Blanc, a déployé sur ces deux territoires et à destination des jeunes, en milieu scolaire, extra et périscolaire des initiatives de sensibilisations aux déplacements actifs, mais aussi des formations à leur usage.

### CHALLENGES, DEFIS

*Hauts-de-France* | Mise en place de challenge d'écomobilité dans les écoles (du 20 au 24 mai 2019) : il a pour objectif de proposer aux établissements scolaires soucieux de la santé publique et de l'environnement un challenge ludique pour le déplacement domicile-école, et de promouvoir ainsi auprès des plus jeunes des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

### PRET DE VELOS ET FORMATION A LA SECURITE ROUTIERE

*Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (communes de Lunéville, Chanteheux, Jolivet et Moncel-les-Lunéville) (54)* | Vélo's Cool est un programme pilote de mobilité active au profit des élèves des collèges et des lycées (dans ces communes) résidant à moins de 3 km de leurs établissements. Il consiste à doter, à partir de juin 2019, les élèves gratuitement d'un vélo et de matériel neuf, et à leur faire bénéficier de 10h de formation à la sécurité routière (dès février 2019)

### ACTIONS POUR CONFORTER LA PRATIQUE CYCLABLE DES ETUDIANTS

*Eurométropole de Strasbourg* | À travers la réalisation du Schéma Directeur de la Vie Étudiante – Alsace (SDVE-A), un diagnostic a été effectué pour en savoir plus sur les habitudes de mobilité des étudiants et du personnel des établissements : il permet de mieux cerner les freins à la pratique du vélo et de différencier les usages selon les établissements supérieurs. Ce diagnostic fait référence pour réaliser un plan d'actions conjoint. L'Eurométropole de Strasbourg travaille avec l'université et les établissements scolaires sur l'ouverture d'un atelier d'auto-réparation sur le campus universitaire, le renforcement des bourses aux vélos d'occasion...

Pour prendre connaissance des projets réalisés et également partager son ou ses retours d'expérience : <https://mobicol.org/ressources/>

Pour en savoir plus sur le portail Mobicol.org et échanger avec le Club des villes et territoires cyclables, contactez l'agence LEON :

**Marianne FELCE-DACHEZ - Amandine TAUZIN**

[marianne@agence-leon.fr](mailto:marianne@agence-leon.fr) - [amandine@agence-leon.fr](mailto:amandine@agence-leon.fr)

01 42 72 19 26

#### **A propos du Club des villes et territoires cyclables**

Le Club des villes et territoires cyclables, lancé par 10 villes en 1989, rassemble aujourd'hui plus de 2200 collectivités et 42 membres associés (associations, organismes...). Le Club travaille en lien avec les acteurs associatifs, industriels et économiques pour une vraie politique vélo nationale. Il a lancé et anime le Club des élus nationaux pour le vélo depuis 2012 qui rassemble aujourd'hui une centaine de sénateurs et députés de toutes tendances politiques.

Il a initié la Plateforme du vélo et des mobilités actives en 2015 qui rassemble les acteurs de l'écosystème vélo (industriels, société de services, chercheurs, bureaux d'études, start up...).

Il anime l'Observatoire du vélo et des mobilités actives qu'il a lancé en 2010 :

- Le Club réalise tous les trois ans une grande enquête triennale auprès de ses adhérents sur les politiques en faveur des cyclistes et des piétons. Prochaine édition : juin 2019
- Il anime avec l'ADEME l'Observatoire de l'indemnité kilométrique vélo (IKV) créé dès la mise en place de l'IKV en février 2016.

[www.villes-cyclables.org](http://www.villes-cyclables.org)